JUILLET 2015 Bulletin Municipal n° 57

ville de seloncourt

Vivre à Seloncourt

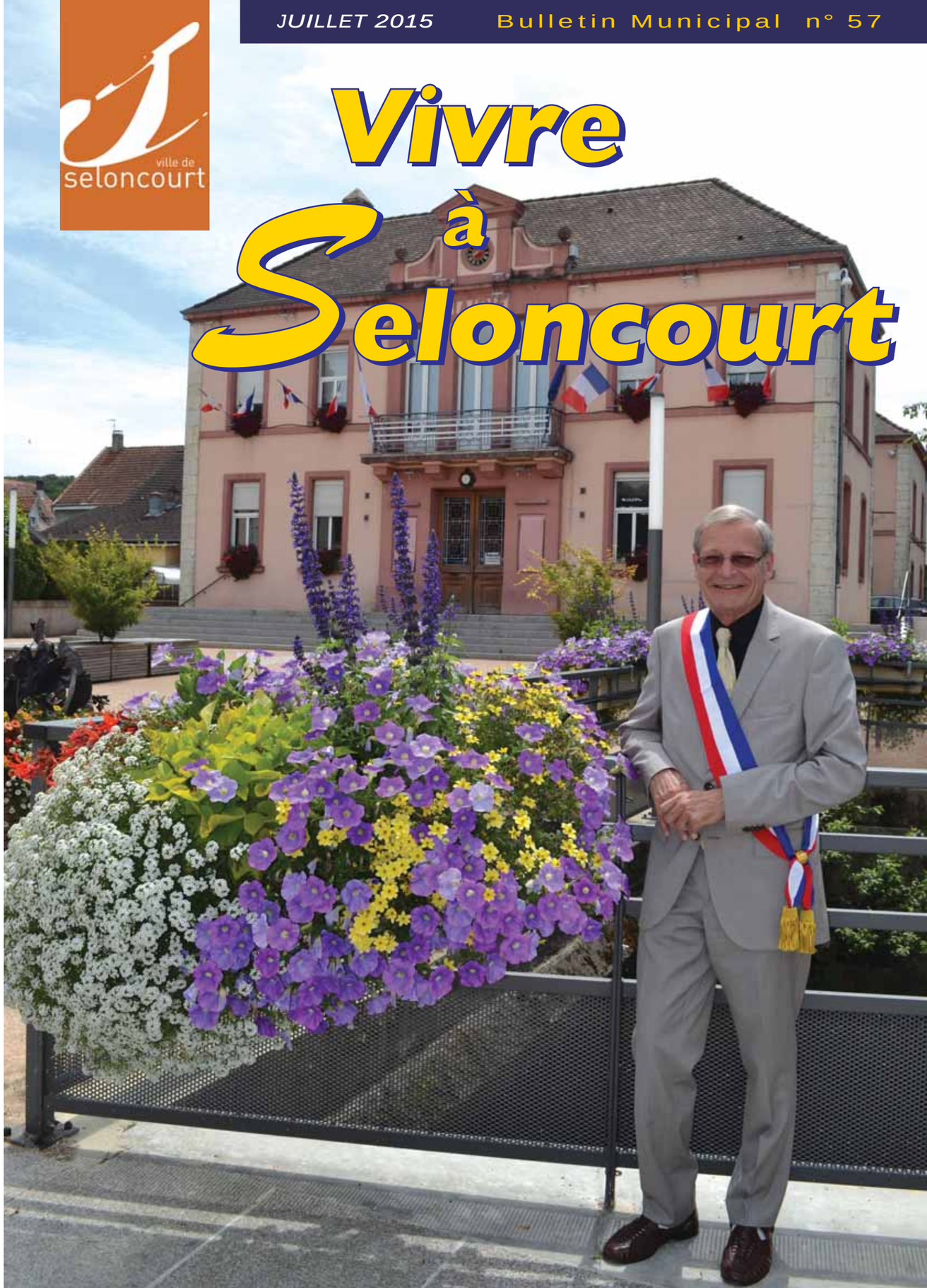

Sommaire

Actualité

3 Daniel Buchwalder élu Maire
4-5 Irène Tharin a passé la main
6-7 Âges&Vie ouvre en novembre
8-9 Regard sur le budget 2015

La vie de la ville

10 La mode pour la bonne cause
«Saturne» rond pour Astro 400
Bienvenue aux nouveaux habitants
Une toilette de printemps toujours nécessaire
12 De la musique pour tous les goûts
Des projets pour le Marché aux Fleurs
L'état-civil du premier semestre 2015

Du côté des sportifs

14 La Jeanne d'Arc en forme
Visite au Judo-Club
La belle santé du Tennis de table
La saison du Tennis-Club

Expression des groupes politiques

16 L'espace d'expression réservé aux groupes politiques

Les infos du CCAS

17 Deux nouvelles nonagénaires

En bref

18 Informations pratiques

Agenda

20 Le calendrier des animations

«Vivre à Seloncourt»
Directeur de la publication : Daniel BUCHWALDER
Responsable de la rédaction : Maryline CHALOT
Conception - réalisation :
ALINEA - DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
ESTIMPRIM MONTBÉLIARD

Editorial

Chers concitoyens,

Le 25 juin dernier, mes collègues du Conseil municipal m'ont confié, en votre nom, les fonctions de Maire de notre ville. Je les remercie de l'honneur qu'ils m'ont fait et de la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Comment ne pas rendre hommage à cet instant à celle qui a occupé ce poste durant presque vingt-deux ans et que la maladie a contrainte à abandonner ses mandats.
Irène Tharin, élue pour la première fois en 1983, a été successivement Adjointe aux Affaires sociales de Charles Mognetti, 1ère Adjointe de Cyprien Foresti en 1987, puis Maire depuis 1993. Femme de coeur et de conviction, elle a su poursuivre et amplifier l'action de ses prédécesseurs. On peut rappeler brièvement ici les réalisations qu'elle a suscitées ou encouragées : le Centre culturel, les nouveaux ateliers municipaux, la restauration scolaire et le périscolaire, la crèche-halte garderie, la promenade Charles de Gaulle, la salle de convivialité, la rénovation du bâtiment de la Fonderie et de la salle polyvalente, le nouveau complexe tennis, l'aménagement du centre-ville, la salle de gymnastique. Au-delà, elle aura toujours gardé une attention particulière pour les jeunes et les scolaires, les anciens et le personnel communal, le bien-être au quotidien des habitants, avec un souci permanent des deniers publics. Ses qualités l'ont également amenée à occuper d'autres responsabilités importantes qui sont rappelées dans ce numéro de *«Vivre à Seloncourt»*.

Durant ces années, j'ai accompagné et secondé Irène Tharin qui, à chacun de ses mandats de Maire, m'a renouvelé sa confiance en me choisissant comme 1er adjoint et en me confiant le soin de gérer les finances de notre commune.
Je suis fier d'avoir travaillé à ses côtés, même si ce ne fut pas toujours un «long fleuve tranquille» et si ma fidélité sans faille n'a jamais été synonyme de servilité.
Notre travail s'est toujours accompli au sein d'une équipe qui s'efforcera de le poursuivre et de réaliser le programme pour lequel les Seloncourtois nous ont majoritairement fait confiance. Nous devrons nous adapter aux circonstances et aux opportunités, dans un contexte particulièrement difficile pour les communes, tant sur le plan institutionnel que financier.

Je mesure la difficulté de succéder à une personnalité qui bénéficie d'une «aura» certaine. Il faudra sans doute s'habituer à un autre style. Irène était une femme de contact et son successeur est plutôt un homme de dossiers. Cela n'empêche pas de ma part un souci et un respect des personnes, même s'ils sont plus discrets.

Soyez assurés qu'avec mes collègues Adjoints et l'ensemble du Conseil municipal, je mettrai tout mon dévouement, mon honnêteté et mes modestes compétences au service de notre ville et de tous ses habitants.

Bien à vous,

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER

Daniel Buchwalder élu Maire

Daniel Buchwalder succède à Irène Tharin comme Maire de Seloncourt.

Réuni en séance extraordinaire le 25 juin à la Salle des Cossies, le Conseil municipal de Seloncourt a procédé à l'élection de son nouveau Maire suite à la démission d'Irène Tharin acceptée par le Préfet le 17 juin dernier. Jean-Claude Perrot, doyen d'âge de l'assemblée, a présidé cette élection au terme de laquelle Daniel Buchwalder a été élu Maire de Seloncourt.
Le Conseil municipal a ensuite élu la liste des huit Adjoints présentée par le nouveau Maire.
A signaler également un changement à Pays de Montbéliard Agglomération : c'est Françoise Paicheur qui remplacera Irène Tharin comme Conseiller communautaire, les deux autres Conseillers restant Daniel Buchwalder pour *«Seloncourt Avenir»* et Christian Toitot pour *«Seloncourt Dynamique et Solidaire»*.

Le nouveau bureau municipal avec de gauche à droite : Maryline Chalot, Jean-Marc Robert, Françoise Paicheur, Michel Ganzer, Daniel Buchwalder, Catherine Blaise et Mathieu Gagliardi (manque sur la photo : Jean-Claude Perrot).

Bureau et délégations

Maire : Daniel BUCHWALDER
Finances - Personnel

1ème Adjoint : Michel GANZER
Urbanisme - Dév. économique

2ème Adjoint : Françoise PAICHEUR
Affaires sociales

3ème Adjoint : Maryline CHALOT
Culture - Communication

4ème Adjoint : Jean-Claude PERROT
Environnement - Cadre de vie

5ème Adjoint : Catherine BLAISE
Vie associative - Animation de la Ville

6ème Adjoint : Magali ZIETEK
Education - Périscolaire - Petite enfance

7ème Adjoint : Jean-Marc ROBERT
Voirie - Circulation

8ème Adjoint : Mathieu GAGLIARDI
Bâtiments - Patrimoine

Le Conseil municipal

Suite à la démission d'Irène Tharin en date du 27 mai 2015, puis d'Alain Stoessel le 25 juin 2015, deux nouveaux élus de la liste «Seloncourt Avenir» Gérard Manchec et Maryse Sarron) ont fait leur entrée au sein du Conseil municipal dont voici la composition complète :

«SELONCOURT AVENIR» **: Daniel BUCHWALDER, Michel GANZER, Françoise PAICHEUR, Maryline CHALOT, Jean-Claude PERROT, Catherine BLAISE, Magali ZIETEK, Jean-Marc ROBERT, Mathieu GAGLIARDI, René RIGOULOT, Christine STEINBACH, Michel LANOIX, Madeleine MAUFFREY, Jean FORESTI, Brigitte ALZINGRE, Catherine JACQUOT, Eric LANUSSE-CAZALE, Lysiane MABIRE, Jocelyne SMANIOTTO, Nicolas PIERGUIDI, Laurence DI-VANNI, Gérard MANCHEC, Maryse SARRON -** *«SELONCOURT DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE»* **: Christian TOITOT, Béatrice ROCH, Alain SAVORGNANO, Sylvie WERNY, Denis TISSERAND -** *«SELONCOURT ÉNERGIE NOUVELLE»* **: Jean-Pierre TREMBLIN.**

Irène Tharin a passé la main...

Victime d'un Accident Vasculaire Cérébral le 5 mars 2015, Irène Tharin a décidé de mettre un terme à son mandat d'élue municipale et donc de Maire de Seloncourt, ainsi qu'à celui d'élue communautaire à Pays de Montbéliard Agglomération.

Le 17 juin, Monsieur le Préfet du Doubs a officiellement entériné la décision d'Irène Tharin, décision prise en accord et concertation avec ses proches, ainsi que celles et ceux avec qui elle a toujours su faire partager ses valeurs.
Autodidacte, femme de cœur, de courage et d'engagement, au service des autres dès sa jeunesse, Irène Tharin a connu un parcours atypique.

1983 - 1989 : Irène Tharin effectue son premier mandat de Conseillère municipale. «Repérée» par Charles Mognetti, qui entamait son troisième mandat de Maire, Irène Tharin a, d'emblée, été nommée Adjointe avec des délégations à l'Emploi, au Logement et aux Personnes âgées.
Charles Mognetti décède en cours de mandat, en novembre 1987. Irène Tharin devient alors 1ère Adjointe du nouveau Maire, Cyprien Foresti.

1989 - 1995 : Irène Tharin entame son deuxième mandat d'élue municipale. Dans la continuité du précédent, elle est la 1ère Adjointe de Cyprien Foresti. En octobre 1993, pour raisons de santé, Cyprien Foresti démissionne de ses fonctions. Irène Tharin devient alors Maire de Seloncourt jusqu'en mars 1995.

1995 - 2001 : Pour son troisième mandat municipal, reconduite dans ses fonctions de Maire, Irène Tharin est nommée Vice-Présidente du District Urbain du Pays de Montbéliard (D.U.P.M.) qui deviendra C.A.P.M. (Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard) en 1999.
A noter que durant le même mandat, Irène Tharin a été nommée Présidente de l'AMAT (Association Montbéliardaise d'Aide aux Travailleurs) : elle y a mené à bien une réforme complète, cette structure étant en grande difficulté.
En 1999, Irène Tharin a par ailleurs été élue suppléante du Sénateur du Doubs Georges Gruillot.

2001 - 2008 :
Réélue Maire pour son quatrième mandat municipal, Irène Tharin devient la 2ème Vice-Présidente de la C.A.P.M. (Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard). Au sein de cette structure, elle a plus particulièrement en charge la politique de la Ville et l'habitat et préside le Groupe AVENIR DU PAYS DE MONTBÉLIARD. Elle conserve la Présidence de l'AMAT.
Le 16 juin 2002, Irène Tharin est élue Députée de la 4ème circonscription du Doubs. Durant ce mandat national, le Premier Ministre lui demande d'établir en 2005 un rapport intitulé *«Orientation, réussite scolaire : ensemble, relevons le défi»* qui traite assez largement et de façon pertinente la question de l'apprentissage. Les conclusions et recommandations de ce rapport sont toujours d'actualité. Gérer l'ensemble de ces responsabilités et mandats avec un emploi du temps quotidien forcément chargé n'a pas été simple pour ses proches comme pour les Membres de son équipe municipale, ses collaborateurs, les Services... mais Irène Tharin est toujours restée disponible pour sa Ville de Seloncourt et ses habitants, affichant sa volonté de servir.

2008 - 2014 : Cinquième mandat municipal consécutif pour Irène Tharin, le troisième comme tête de liste de l'équipe Seloncourt Avenir. A la C.A.P.M., qui deviendra P.M.A. (Pays de Montbéliard Agglomération), malgré un changement de Majorité, Irène Tharin conserve une Vice-Présidence confortant la place de Seloncourt, bien que dans l'Opposition, au sein de la Communauté d'Agglomération alors présidée par Pierre Moscovici.

Mars 2014 : Irène Tharin et son équipe conservent la Mairie de Seloncourt. Sous l'impulsion de son Maire, depuis plus de 20 ans, notre Ville a changé... mais il reste encore à faire dans un contexte économique de plus en plus contraint.

Les élus, les Seloncourtois, les Services municipaux, ses amis,... celles et ceux qu'Irène Tharin a toujours eu le souci de servir, lui ont adressé de nombreux témoignages de sympathie et d'encouragements. Que chacun sache que tous ces messages l'ont profondément touchée et Mme Tharin remercie chaleureusement toutes les personnes ayant eu une pensée pour elle.

Irène Tharin et Seloncourt... quelques illustrations

Durant plus de 30 ans, Irène Tharin a initié, soutenu, porté,... avec son équipe, de nombreux projets dans le but de faire bouger, de faire évoluer, sa Ville de Seloncourt afin que ses habitants s'y sentent bien, bénéficient d'infrastructures et services de qualité.
Nous ne chercherons pas, dans ce numéro de «Vivre à Seloncourt», à faire le bilan exhaustif de l'évolution de notre Commune. Nous avons convenu, sans aucune prétention, de ne retenir que quelques images pour l'illustrer...

Âges&Vie ouvre en novembre

En gestation depuis trois ans, le projet de construction d'une maison Âges&Vie se concrétise.

C'est en 2012 que ce vaste projet avait été présenté pour la première fois au Conseil municipal de Seloncourt : la réalisation d'une maison Âges&Vie sur la commune sera prochainement une réalité puisqu'après une journée portes ouvertes le 3 septembre prochain, la résidence accueillera ses premiers résidents en novembre.

Les maisons Âges&Vie sont des réalisations à destination des personnes âgées en perte d'autonomie et ne pouvant plus vivre seules à leur domicile. Elles sont donc une alternative à la maison de retraite. Chaque personne loue un grand studio et partage les parties communes (cuisine, salle-à-manger, salon) avec d'autres locataires. Mais, surtout, les résidents bénéficient de l'accompagnement quotidien d'auxiliaires de vie, une astreinte étant organisée 24h sur 24 afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de nécessité. Du même coup, le cadre de vie, à taille humaine, est sécurisant.

Le plan d'une maison est toujours conçu autour d'un espace partagé, les repas étant pris en commun en présence des locataires et des auxiliaires de vie. Mais les résidents disposent d'espaces privatifs type studios avec terrasse et porte privées.

Le 20 mai dernier, les élus seloncourtois ont été invités à découvrir les locaux en cours de finition.

Un environnement idéal à Seloncourt

La structure de Seloncourt a trouvé sa place rue Motteler, en plein cœur de la Ville, le long de la Promenade Charles de Gaulle, à l'emplacement des anciennes installations du Tennis-Club, démolies après la construction du nouveau Pôle Tennis.

La maison Âges&Vie de Seloncourt dispose de 18 logements : deux au rez-de-chaussée et seize à l'étage (dont quatre pour les salariés permanents de la structure). Le type d'appartement proposé va du T2 au T4, tous desservis par des ascenseurs.

Notons enfin que le partenariat entre la Ville de Seloncourt et Âges&Vie s'est matérialisé par la mise à disposition du terrain au prix de vente déterminé par le Service des Domaines.

Pour un résident, le coût total de l'hébergement s'élève à 1.900 € : déduction faite de l'APA (Allocation pour Personnes Âgées), la participation de chaque locataire est donc de l'ordre de 1.300 €. En cas de non occupation d'un logement, la perte correspondante est mutualisée, 3/4 pour Âges&Vie et 1/4 pour la commune.

Âges&Vie est une structure indépendante qui a créé 120 emplois depuis sa création en 2006. Cette structure s'est développée en nouant des partenariats avec les collectivités locales (Communes, Agglomérations, Départements) désireuses de proposer sur leur territoire des solutions alternatives aux maisons de retraite.

Chaque nouvelle implantation Âges&Vie est financée en faisant appel à des particuliers-investisseurs qui trouvent ainsi un investissement immobilier solide et à loyers garantis, sans souci de gestion et attractif sur le plan fiscal, appuyé sur un projet humain de qualité.

La maison de Seloncourt est la 32ème réalisation d'Âges&Vie en Franche-Comté et Nicolas Perrette, responsable, avoue que c'est le projet le plus abouti.

Vous en avez sans doute entendu parler… un bâtiment «Ages&Vie» est en construction au sein de notre commune. Il permet à nos anciens de demeurer à Seloncourt.

Ses futurs habitants pourront y vivre en toute sécurité et bien entourés. Ils bénéficieront de l'accompagnement d'auxiliaires de vie pour toute la vie quotidienne : six assistantes de vie travailleront à temps plein pour apporter aux personnes âgées les services dont elles ont besoin, jouant à la fois le rôle d'aide à domicile et de «maîtresse de maison». Quatre d'entre elles vivront à l'étage avec leur famille dans un logement de fonction de type T3 ou T4.

La maison Ages&Vie est un domicile privé dans lequel chaque personne âgée loue un grand studio (de 30 à 40 m²) et partage les parties communes (cuisine, salle à manger, salon) avec cinq ou six autres personnes âgées.

Une astreinte est organisée 24h sur 24h, afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de problème pour une des personnes âgées vivant sur place.

Cette solution est adaptée aux personnes âgées en perte d'autonomie (GIR2 - 3 - 4). Les services apportés permettent de vivre le plus normalement possible dans un cadre apaisant, sécurisant et familial, le tout à un prix raisonnable.

La résidence ouvrira en novembre 2015. N'hésitez pas à contacter Ages&Vie pour obtenir des renseignements.

Voici tout ce qu'il faut retenir sur le budget primitif 2015.

Regard sur le budget 2015

Réuni le 14 avril 2015, le Conseil municipal a examiné et voté le budget primitif 2015, ainsi que les taux d'imposition.
Quelques semaines plus tôt, au cours du débat d'orientations budgétaires, Daniel Buchwalder, 1er Adjoint chargé des Finances, avait rappelé le contexte économique particulièrement contraint pour les collectivités locales. Même si, dans leur prévision de mandat, les élus de la Majorité municipale avaient tenu compte de la baisse annoncée des dotations d'Etat, elle s'est révélée nettement plus importante, sans précédent par son ampleur et sa brutalité, à savoir, suite à des décisions gouvernementales unilatérales et arbitraires, 30% de réduction sur trois ans. On arrive ainsi à une somme de 760.000 € en cumul sur les années 2014 à 2017 pour Seloncourt.

Afin de faire face à ces pertes de ressources et aux charges nouvelles, il a donc fallu limiter les dépenses, mais aussi demander un effort aux contribuables (voir encadré page suivante).
Depuis de longues années, le souci des élus de la Majorité a toujours été d'être rigoureux tout en assurant aux Seloncourtois la meilleure qualité de service possible, sans avoir recours à l'augmentation de la pression fiscale. La situation critique du moment change quelque peu la donne : pour maintenir une fiscalité raisonnable, il est impératif de réaliser d'importantes économies dans les dépenses de fonctionnement (sachant que ces dépenses, à Seloncourt, sont déjà inférieures de 20% à celle de la moyenne nationale des communes de même importance). Cela nous conduit à réduire les investissements sans toutefois remettre en cause les services rendus à la population.

La balance générale

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 5.134.487 €
Recettes : 5.662.094 €
Excédent global de fonctionnement (disponible pour l'investissement) : 527.607 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 1.333.065 €
Recettes : 1.333.065 €

Les chiffres de la section de fonctionnement

Voici, par grands chapitres, les dépenses et les recettes de fonctionnement.

DÉPENSES : 5.134.487 € RECETTES : 5.662.094 €

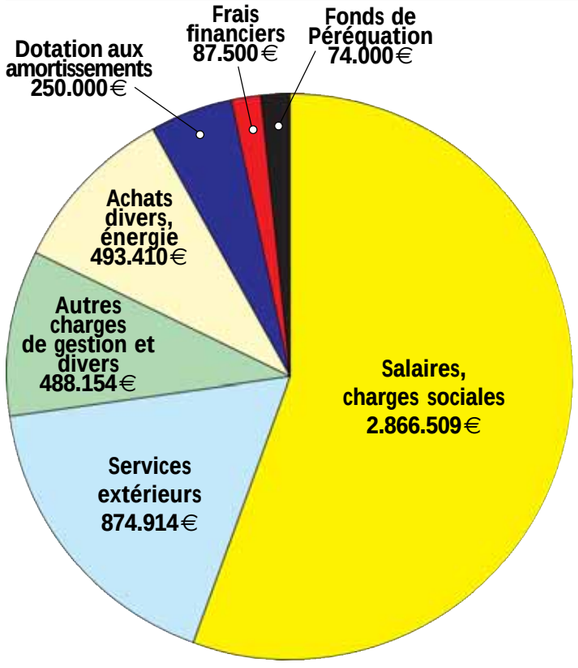

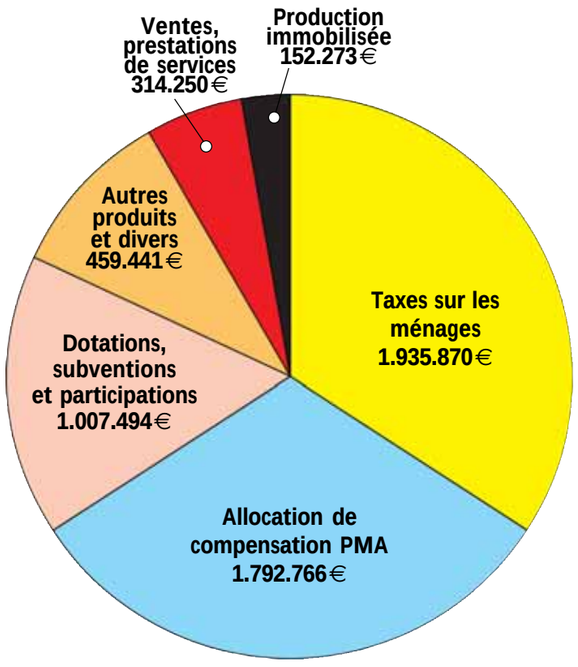

1.333.065 € en investissement

Investissements prévus dans le budget primitif 2015.

BÂTIMENTS : 214.804 €
61.300 € pour les bâtiments scolaires, **2.210** € pour les bâtiments sportifs, **38.860** € pour les bâtiments divers, **30.000** € pour le Centre Culturel, **82.434** € de travaux en régie dans l'ensemble des bâtiments.

VOIRIE : 415.838 €
80.000 € pour les feux au carrefour de Berne, **126.000** € pour le programme de voirie, **140.000** € pour l'enfouissement rue Viette, **15.000** € pour des travaux divers de signalisation, **54.838** € de travaux en régie (éclairage public).

MATÉRIEL : 104.563 €
8.930 € d'équipements pour les écoles, **14.400** € de matériel informatique, **81.233** € de matériel divers (Mairie, Ateliers, Fêtes et Cérémonies, Crêche, Salle polyvalente.

PATRIMOINE NATUREL : 180.000 €
150.000 € pour les travaux sur les berges rue de la Pâle, **15.000** € pour la forêt, **15.000** € de travaux en régie (création de massifs).

CULTURE - SPORT/VIE ASSOCIATIVE - JEUNESSE : 30.760 €
2.750 € d'équipements divers (banderoles, mobilier,...), **6.800** € d'équipements pour la Médiathèque, **6.650** € d'équipements divers pour les associations, **5.560** € d'équipements sportifs, **9.000** € d'équipements pour le Périscolaire et l'Accueil de Loisirs (matériel de cuisine, mobilier).

L'une des opérations de voirie prévue en 2015 : l'aménagement du carrefour de Berne.

DEVELOPPEMENT DURABLE : 76.000 €
20.000 € de réserve foncière, **20.000** € pour le cimetière (colombarium et cavurnes), **16.000** € pour le mobilier urbain et les illuminations de Noël, **20.000** € pour la passerelle de la Panse.

AUTRES INVESTISSEMENTS : 311.100 €
220.000 € pour le remboursement de la dette en capital, **80.000** € pour la subvention d'équipement Intermarché, **9.100** € pour le reversement de la Taxe d'aménagement à PMA, **2.000** € pour des frais d'études.

Le financement de ces investissements est assuré :
Pour **103.269** € par des subventions, pour **448.000** € par diverses recettes d'investissement (fonds de compensation de la TVA, taxe d'aménagement, amortissements, cession de biens,...), pour **254.189** € par un emprunt, pour **527.607** € par les fonds propres (excédent de fonctionnement).

Hausse modérée des taux d'imposition

Lors de la séance du Conseil municipal du 14 avril 2015, Daniel Buchwalder, 1er Adjoint, a proposé de majorer les taux des trois taxes communales de 3%, la Commission Finances, réunie le 2 avril 2015, ayant émis un avis favorable.
Pour les ménages, l'augmentation sera de l'ordre de 15 € pour un contribuable acquittant une cotisation d'environ 1.000 €. Ces nouveaux taux ont été adoptés à l'unanimité moins six voix.
A signaler que les taux communaux n'avaient pas augmenté depuis **1995**.

TAXES	TAUX 2015
Taxe d'habitation	10,78%
Foncier bâti	19,75%
Foncier non bâti	21,81%

La mode pour la bonne cause

Le charme au rendez-vous de cette soirée...

Pour la quatrième année consécutive, le Comité de Coordination a organisé un défilé de mode dont les bénéfices ont été reversés à la section montbéliardaise de la Ligue contre le cancer.
Pour l'occasion, la Salle polyvalente a fait le plein et le vaste podium a accueilli un joli spectacle d'une durée de deux heures autour de la mode estivale, maillots de bain, lingerie fine... et robes de mariées ponctuant cette représentation sublimée par l'implication des mannequins du soir. A noter, c'était d'ailleurs une nouveauté, que la partie éclairage a été assurée par des membres de la Cécilia : ces techniciens amateurs ont su apporter à la scène les effets adéquats.
Au cours du spectacle, le public a également pu apprécier une prestation de «majorettes» par une équipe du tir à l'arc, mais aussi les créations pour le moins surprenantes du Daslois Johan Vincent, un styliste pour qui la mode doit être aussi magique que déjantée...
A noter que la somme qui sera remise à la Ligue contre le cancer s'élève à 1.100 €.

«Saturne» rond pour Astro 400

Fort bien documentée, l'exposition a également intéressé les plus jeunes...

Les traditionnelles Journées Astronomie Seloncourtoises, qui ont eu lieu les 6 et 7 juin à la Salle polyvalente, ont à nouveau fait la part belle au rêve. Cette année, Astro 400 avait décidé de faire découvrir Saturne et ses anneaux au public. Pour la circonstance, les juniors de l'association avait réalisé un gros travail de documentation sur cette planète, mais aussi sur tous les satellites qui l'entourent, notamment «Titan».

Le Président Jean-Marie Bigré avec quelques membres du Club Junior qui ont beaucoup travaillé à la préparation de ces deux journées.

Même si l'astronomie est un sujet vaste et complexe, les membres d'Astro 400 s'évertuent, année après année, à la mettre à la portée de tous. Ainsi, l'exposition présentée, aussi documentée qu'intéressante, expliquait les phénomènes avec des mots choisis, de quoi permettre à tous les visiteurs, même les profanes, de comprendre le fonctionnement de cet univers qui nous dépasse.
Photos, exposition de matériels et conférences ont complété le programme de ce week-end «dans les étoiles».

Bienvenue aux nouveaux habitants !

Les nouveaux Cossies se sont présentés tour à tour au micro.

Comme elle le fait de façon ponctuelle, la Municipalité de Seloncourt a accueilli récemment les nouvelles familles installées dans la cité des Cossies. Une trentaine d'entre elles avaient répondu à l'invitation des élus pour cette rencontre qui a eu pour cadre le Centre Culturel Cyprien Foresti.
Si Daniel Buchwalder, 1er Adjoint, s'est chargé du discours de bienvenue, il a laissé ensuite le micro à tous les Conseillers municipaux présents afin qu'ils se présentent. René Rigoulot, Adjoint à l'Information, a ensuite proposé un mini-cours sur l'histoire de la commune et sa situation actuelle au sein de l'Agglomération, évoquant également sa démographie, ses structures et la richesse de sa vie associative.
Pour sa part, Samuel Buhler, Directeur général des Services, a présenté, en avant-première, la nouvelle version du site internet de la Ville qui sera en ligne à l'automne prochain.
Après avoir visionné un petit film sur les récents travaux d'aménagement du Centre-Ville, les participants ont à leur tour pris le micro afin de se présenter et expliquer pourquoi ils ont décidé de s'établir à Seloncourt.
Les conversations se sont poursuivies de façon encore plus conviviale autour du buffet qui a suivi.
Bienvenue aux nouveaux Cossies !

Une trentaine de nouvelles familles ont répondu à l'invitation des élus.

Une toilette de printemps toujours nécessaire

Au début du mois d'avril, à l'initiative de la Municipalité, a eu lieu la traditionnelle opération de nettoyage de printemps. Une bonne soixantaine de personnes y ont participé, notamment des membres d'une dizaines d'associations locales, toutes les sociétés ayant été invitées.
Tous ces courageux bénévoles se sont retrouvés au petit matin sur la Place Croizat. Puis, par petits groupes, ils ont sillonné les rues de la Ville et au-delà, les parkings, les espaces verts, la forêt, le bord de la rivière... ramassant tous les déchets abandonnés çà et là par des citoyens peu scrupuleux du respect de l'environnement.
Au final, une benne complète a été remplie, avec les détritus habituels (verre, plastique, canettes métalliques), mais également des pneus, une brouette, des roues... et même une plaque funéraire !

Félicitations à tous les participants à cette journée d'intérêt général...

Cela dit, on s'aperçoit année après année que les déchets sont moins nombreux. Pas forcément en raison d'une prise de conscience de la population, mais plutôt parce que les Services municipaux s'impliquent particulièrement dans ce domaine, afin d'améliorer le cadre de vie.
Au terme de cette opération, les participants ont été rassemblés pour le verre de l'amitié. Félicitations à eux pour ce bel acte de civisme au nom de l'intérêt général.

Rencontre autour de la maladie d'Alzheimer

Organisée le 2 juin avec l'Association France Alzheimer Franche-Comté et animée par sa Présidente Francine Foresti, cette rencontre a permis :

- de faire le point sur la maladie (symptôme, diagnostic, traitement,...) à travers des témoignages poignants ;
- d'évoquer les difficultés des aidants et des proches ;
- de présenter les actions de l'association France Alzheimer Franche-Comté :
  - *offrir un lieu d'accueil et d'écoute,*
  - *répondre aux demandes d'information (prise en charge, hébergement...),*
  - *proposer des réunions d'informations,*
  - *réunir les aidants et malades lors de rencontres conviviales,*
  - *représenter et défendre les personnes malades et leurs familles...*
- de présenter la plateforme de répit des aidants de l'Aire urbaine et du CLIC.

Malgré la qualité de la rencontre et des intervenants, celle-ci n'a pas trouvé son public...

PRÈS DE CHEZ VOUS :
permanence à l'Espace Associatif
1 rue du Château à Montbéliard
le mardi de 14 h à 16h30. Tél. :
03.81.91.43.34
www.franchecomte-alzheimer.asso.fr/index.php

De la musique pour tous les goûts

Malgré des conditions météo mitigées, la Ville de Seloncourt a vécu une belle Fête de la Musique le samedi 20 juin avec les animations proposées par la Municipalité et le Service Jeunesse.

Ces animations ont commencé en début d'après-midi par le Contest organisé au Skate-Park de la Panse. En même temps, pour les jeunes de 3 à 13 ans, plusieurs ateliers, Guitare Hero, Just Dance, karaoké et jeux divers, se sont déroulés au Centre Culturel. En début de soirée, dans l'amphithéâtre du Centre Culturel et à l'intérieur du bâtiment, le public a pu apprécier les prestations de plusieurs groupes, le club de danse country, les Bergamasques, Guitare Passion, Voce d'Italia, Hot Road 25 et Truckers : un programme pour le moins éclectique, de nature à combler tous les amateurs... A la tombée de la nuit, la soirée s'est poursuivie au Parc de la Panse avec le feu de la Saint-Jean de la Maison pour tous et une participation appréciée de la chorale La Cécilia.

Un programme éclectique a été proposé dans le cadre de la Fête de la Musique à Seloncourt.

Des projets pour le Marché aux Fleurs

Même si l'édition 2015 du Marché aux Fleurs de «Seloncourt Ville Fleurie» a été un succès, l'événement de l'année restera le passage de flambeau entre François Corbet, l'ancien Président, et Catherine Jacquot, qui a pris en main les destinées de l'association.

Sans renier le passé d'une manifestation qui existe depuis plus de vingt ans, Catherine Jacquot souhaite faire évoluer ce Marché à partir de l'année prochaine : afin d'élargir le public pouvant être intéressé, il est ainsi prévu, en complément de la vente de fleurs et de plantes, des jeux de plein air pour les enfants dans ce cadre idéal de la Panse, mais aussi une buvette et une restauration rapide. Les responsables pensent également inciter les professionnels à proposer des articles de décoration et d'ornement de jardins, et pourquoi pas, en complément, inviter d'autres professionnels faisant découvrir des produits du terroir, sur le plan gastronomique cette fois. Des ateliers techniques (rempotage, informations sur les fleurs et les plantes,...) sont une autre piste actuellement étudiée.

En attendant, le Marché 2015, dans sa forme traditionnelle, en présence de trois horticulteurs, a permis à de nombreux Seloncourtois d'acheter de quoi décorer leur propriété. Cela tombait bien puisque dans le courant du mois de juillet, les membres composant le jury de «Seloncourt Ville Fleurie» passeront dans les rues, sur deux jours, afin d'établir le palmarès du Concours des Maisons et Balcons fleuris.

Le nouveau souffle de l'association est donc en marche. *Toutes les personnes s'intéressant aux fleurs et à la nature en général, désirant apporter leur concours à l'association, peuvent prendre contact avec la Présidente Catherine Jacquot (03.81.37.19.92 ou 06.70.88.84.09).*

Le Marché aux Fleurs est appelé à évoluer l'an prochain.

L'Etat-Civil du 1er semestre 2015

Naissances

- 22 janvier : Lia DUPARC
- 9 février : Naël PEQUIGNOT
- 6 mars : Ambre LIGIER
- 24 mars : Lola BOURQUIN
- 26 mars : Elsa WIDMER
- 7 avril : Timéo BOUQUEMONT
- 10 avril : Julyan WERLÉ
- 19 avril : Cécilia HÉRISSON
- 1er mai : Jules MONIOTTE
- 9 mai : Lisa SCHUMACHER
- 20 mai : Leynia SARTI
- 27 mai : Louis FAGEOT

Mariages

- 21 février : Théophile HAHLING et Evodie GROSRENAUD
- 21 mars : Malik BAGHDACHE et Ahlem BEN ALI HASSEN
- 25 avril : Olivier HERREN et Véronique TSCHAEN
- 9 mai : Davy SARTORIO et Marine GARCIA
- 23 mai : Frédéric DE JONG et Catherine MAINIER
- 23 mai : Ludovic COLIN et Pauline HIERLE
- 6 juin : Nicolas ROUSSEL et Laëtitia DENNI

Décès

- 27 décembre 2014 : Primo BAU
- 2 janvier : Christian BAVEREL
- 7 janvier : René THIEBAUD
- 8 janvier : Marcel DIÉTRICH
- 9 janvier : Madeleine COUTHERUT
- 12 janvier : Fernand BRUSSET
- 14 janvier : Paulette BRIOT
- 14 janvier : Bernard BOUROTTE-MOLLION
- 19 janvier : David SIMONIN
- 20 janvier : Martine WIEDMANN épouse DIÉTRICH
- 20 janvier : Marguerite REYNAUD
- 27 janvier : Marie-Thérèse FAUTSCH veuve GHIRARDI
- 30 janvier : René LAURENT
- 16 février : Yvonne MICHEL épouse MARTINET
- 21 février : Jean MARTINET
- 25 février : Gabrielle GRISEY veuve HAAS
- 26 février : Jeanine BAJOU veuve THIÉBAUD
- 27 février : André NICOLET
- 6 mars : Simone BILAT épouse ALZINGRE
- 16 mars : Sylvette LAVALETTE épouse VEYA
- 23 mars : René CACHOT
- 24 mars : Marie-Louise PERGAUD veuve TEISSIER
- 24 mars : Monique NICOLAS veuve BETTIG
- 25 mars : Fredy VERGON
- 27 mars : Janine BONALDI veuve ALLIÉVI
- 10 avril : Bernard BANGERTER
- 18 avril : Georges VALNET
- 22 avril : Irène GALLET veuve MICHEL
- 2 mai : Jérôme LIETARD
- 17 mai : Joseph RUIZ
- 26 mai : Jeanne RYDAROWICZ veuve STEVENOT
- 2 juin : Concetta ARCARI

Nota : Conformément à la législation en vigueur, ne figurent dans l'état-civil ci-dessus que les noms dont les intéressés ou les familles ont autorisé la publication.

La Jeanne d'Arc en forme !

Les sportifs de la Jeanne d'Arc ont à nouveau réussi une très bonne saison avec notamment les archers adultes qui finissent troisièmes par équipe au Challenge Franche-Comté. En individuel, on note de nombreux podiums pour les adultes et de brillantes percées pour les jeunes archers. Les adultes ont également participé cette année au Championnat de France à Brumath.

De leur côté, les gymnastes ont réalisé de belles performances : Chez les garçons, les plus jeunes terminent troisièmes par équipe au District, grâce à de très bons résultats en individuel, et sixièmes par équipe au Concours Départemental poussins.
Les jeunes poussines sont arrivées quatrièmes par équipe District et troisièmes au Concours Départemental poussins par équipe.
Les poussines par équipe ont pris la première place au District et la deuxième au Concours Départemental poussins.

Concernant les jeunesses, elles ont terminé deuxièmes par équipe au District et deuxièmes au Régional. Pour leur part, les aînées ont pris la quatrième place par équipe au District et la cinquième au Régional.

Les pupilles par équipe ont pris la deuxième place au District, la quatrième aux Interclubs et la huitième au Régional.
Cette saison a été riche en récompenses individuelles dans toutes les sections ! Bravo à tous les gymnastes! N'oublions pas aussi de féliciter tous les bénévoles, moniteurs, juges et dirigeants de la Jeanne d'Arc pour toute l'énergie qu'ils mettent au profit des sportifs et des diverses manifestations ! Bonnes vacances à tous, on se retrouve en septembre pour une nouvelle saison !
Pour tout renseignement, s'adresser au Président Jean-Marc Tasca (06.07.70.31.00).

Visite au Judo-Club

Jeunes judokas sur le tatami...

Le Judo-Club seloncourtois a été créé en 1978, l'association s'est structurée solidement et durablement à partir de la saison 1985 avec la venue de Denis Goullier en tant que professeur. La Présidence est actuellement assurée par Jean-Marie Hantz.
Les cours sont dispensés par trois enseignants titulaires d'un certificat de qualification professionnel. Des entraînements hebdomadaires, des stages de jujitsu et de judo (pour adultes et pour les enfants pendant la période scolaire) ainsi que des compétitions sont proposés tout au long de l'année.
Le club accompagne les enfants de 4 à 6 ans dans un éveil du judo basé sur la motricité, l'équilibre et la socialisation. Les enfants de 6 à 8 ans sont orientés vers une pratique du judo ludique et de l'apprentissage de son code moral. Pour les jeunes âgés de 8 à 12 ans, il est proposé un judo de perfectionnement afin de permettre aux élèves d'acquérir un niveau les encourageant à rejoindre un judo adulte de loisir et/ou de compétition. Dans un esprit tout aussi convivial le club enseigne également la pratique du jujitsu - self défense.

Différentes manifestations ont eu lieu cette année :
- Stage judo et multisports pour les jeunes du club durant les vacances scolaires,
- Noël du club réunissant les petits et les grands,
- stage interclubs adultes judo-jujitsu-self défense,
- tournoi du club rassemblant plus de 200 judokas des clubs environnants au COSEC de Seloncourt,
- assemblée générale de fin d'année et son barbecue.

Informations pratiques

HORAIRES :
- **enfants de 4/6 ans :** mercredi de 14h à 14h45,
- **enfants de 6/8 ans :** mardi de 18h à 19h30,
- **enfants de 8/12 ans :** vendredi de 18h à 19h30.
- **adultes :** le vendredi de 20h à 22h et le jeudi de 18h à 22h pour la section jujitsu-self défense.

Pour mieux connaître le Judo-Club seloncourtois, n'hésitez pas à aller visiter son site internet : www.judoseloncourtois.com

La belle santé du Tennis de table

Les pongistes seloncourtois visent le haut niveau.

Le club de Tennis de table de Seloncourt est l'un des plus importants clubs de Franche-Comté par sa qualité d'accueil et son nombre de licenciés (100), avec 11 équipes participant aux compétitions et un entraîneur à temps complet pour encadrer tous les jeunes. En effet, Tahar Khellaf a succédé à Philippe Baradel pour assurer conseils et formations aux joueurs.
Par ailleurs, des manifestations (repas dansant, tournois, recherche de sponsors,...) sont organisées pour pérenniser cet emploi créé en 1996.
Le club dispose d'une salle, de 14 tables et de matériel mis à disposition par la commune.
Présidé par Jacky Pelletier, le Tennis de table seloncourtois affiche donc son dynamisme et vise le haut niveau avec, pour l'avenir, une équipe en Nationale 3 et une équipe féminine grâce à une entente avec Belfort.
C'est aussi un club très convivial où chacun, quel que soit son niveau, peut venir «taper la balle» en section loisirs le jeudi soir.
Pour tout renseignement, s'adresser au Président (06.87.62.78.11) ou à l'entraîneur (06.51.67.68.92).

La saison du Tennis-Club

Les sept joueurs ayant terminé parmi les meilleurs lors du Championnat régional.

Fort de ses 250 adhérents, le Tennis Club de Seloncourt se porte bien.
Que vous soyez désireux de débuter, de vous perfectionner ou de vous entraîner, une équipe dynamique composée de deux professionnels et d'initiateurs bénévoles, sont là pour vous encadrer.
Le club accueille les enfants à partir de 4 ans, les adolescents et les adultes quelque soit leur niveau.
Pour la saison prochaine, plusieurs permanences d'inscriptions sont organisées au nouveau complexe. Elles auront lieu les **mercredi 2 septembre et vendredi 4 septembre de 18h à 20h, samedi 5 septembre et mardi 8 septembre de 9h30 à 12h30.**
Si vous souhaitez essayer, venez avec vos baskets et une tenue de sport afin d'être «testé» et conseillé le mercredi 2 septembre de 18h à 20h.
Concernant le bilan sportif, il est plus que satisfaisant cette saison. Chez les seniors filles, parmi les quatre équipes engagées, l'équipe 1 se maintient en Nationale 4 et l'équipe 2 monte en Prénationale. Chez les seniors garçons, les deux équipes évolueront en Régionale 2. En individuel, deux joueuses ont représenté la Franche-Comté à Roland-Garros au mois de juin dans les catégories + de 35 et + de 40 ans.
Chez les jeunes, la relève est également là puisque sept jeunes ont terminé parmi les meilleurs au Championnat individuel de Franche-Comté.
N'hésitez pas et venez rejoindre le club de tennis local !
Pour tout contact, vous pouvez vous adresser à :
- La Présidente Fabienne VEJUX-POIREL (03.81.37.17.69), e-mail : fa.vejux@free.fr
- Le responsable sportif Damien EPENOY (06.84.93.40.35), e-mail : damsmad25@yahoo.fr

Belles performances pour les tennismen seloncourtois.

Les textes publiés ci-dessous le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE SELONCOURT AVENIR

Travaux d'été, priorité aux écoles

La Majorité municipale a toujours eu à cœur de bien équiper et entretenir les écoles de la ville. Dans les semaines à venir, les Services techniques réaliseront de nombreux travaux pour le bien-être et la sécurité de nos enfants. Leur sécurité en premier lieu avec un aménagement du carrefour de l'école de Berne et de la rue Leclerc ; cette voie est très empruntée et certains conducteurs arrivent parfois très, trop vite à l'approche de l'école. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place un carrefour à feux qui permettra de sécuriser les arrivées et les sorties des élèves.
Par ailleurs, soucieux du bien-être des enfants et des enseignants, une nouvelle chaudière avec régulation sera installée à l'école de Berne. Afin de garantir encore la sécurité de nos bâtiments scolaires, les portes d'entrée de l'école Marcel Levin et du périscolaire attenant seront remplacées. Enfin, nous avons prévu des travaux de peinture et une réfection complète de la cuisine du périscolaire Levin, lieu particulièrement apprécié de nos petits chefs.
A cette liste déjà longue s'ajoutent les travaux de peinture routière, la mise en place d'un nouveau système de chauffage en salle de sport et des travaux de rénovation dans différents bâtiments communaux.
Merci aux Services techniques pour la réalisation ou le suivi de ces travaux. A travers ces choix d'investissement se reflète une volonté politique claire : offrir à nos enfants les meilleures conditions possibles d'apprentissage. A ceux qui promettent des lendemains qui chantent, nous répondons par l'action ; action par laquelle nous construisons ces lendemains. A la rentrée, élèves et enseignants pourront profiter pleinement de ces améliorations. Mais la rentrée est encore loin et nous souhaitons à tous les Seloncourtois de profiter avant tout de leurs vacances.

Les élus du Groupe Seloncourt Avenir :
Daniel BUCHWALDER, Michel GANZER, Françoise PAICHEUR, Maryline CHALOT, Jean-Claude PERROT, Catherine BLAISE, Magali ZIETEK, Jean-Marc ROBERT, Mathieu GAGLIARDI, René RIGOULOT, Christine STEINBACH, Michel LANOIX, Madeleine MAUFFREY, Jean FORESTI, Brigitte ALZINGRE, Catherine JACQUOT, Eric LANUSSE-CAZALE, Lysiane MABIRE, Jocelyne SMANIOTTO, Nicolas PIERGUIDI, Laurence DI-VANNI, Gérard MANCHEC, Maryse SARRON.

Site internet : seloncourt-avenir.fr

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION SELONCOURT DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Notre groupe **Seloncourt Dynamique et Solidaire** regrette l'interruption prématurée, pour raisons de santé, du mandat confié à **Mme Irène THARIN** il y a un an. Nous espérons maintenant pour elle la meilleure évolution possible, et une vie calme et sereine, entourée et assistée par les siens.
Même si nous n'avons pas toujours été d'accord, nous rendons hommage au travail réalisé par **Mme Irène THARIN** au service de **SELONCOURT** pendant 3 décennies. Avec elle, notre ville a évolué, des équipements nécessaires ont été créés, et la population s'est accrue.
Un nouveau maire dirige maintenant SELONCOURT. Quels sont ses projets ?
Nous connaissons ses dernières réalisations, qui ne figuraient pas dans leur programme 2014:
- 3% d'augmentation des impôts,
- destruction de la salle de La Patriote,
- baisse des subventions aux associations.
De gros dossiers se profilent pour les années à venir, pour lesquels aucune information n'est donnée. Il s'agit, entre autres du réaménagement de la rue Viette, et de l'urbanisation du terrain de football.
Nous demandons qu'une **véritable concertation**, en plusieurs étapes, avec les **habitants**, les **riverains**, les **commerçants**, les **associations** et les **élus** s'instaure.
C'est l'intérêt de tous, nous en sommes persuadés.
Le projet de feux tricolores au carrefour de l'école de Berne, d'un coût de55000 €, nous paraît cher et inadapté, d'autant plus que **la piste cyclable sera supprimée (!)**, exposant les cyclistes dans le virage de Berne. Nous avons proposé la mise en place d'une " zone 30 " avec un plateau, plus simple, moins onéreuse et très sécurisante aux abords d'une école. Accompagnée d'un radar pédagogique, elle présente l'intérêt de réduire le matériel à entretenir, de réaliser la rénovation de cette portion de route et **le maintien de la piste cyclable.**
Encore une fois, il aurait fallu en parler avec les usagers, les voisins, les parents d'élèves et les enseignants concernés avant qu'il ne soit trop tard, comme ce fut le cas pour La Patriote.
Le groupe **Seloncourt Dynamique et Solidaire** est prêt à **participer**, à **relayer vos idées**, pour peu que les avis soient sollicités dès le **début de la réflexion.**

Bel été à tous, à pied, en vélo, ou en voiture !

Le groupe **Seloncourt Dynamique et Solidaire** : Christian TOITOT, Béatrice ROCH, Alain SAVORGNANO, Sylvie WERNY, Denis TISSERAND.
Contact : sds@seloncourt.net. **Site internet :** seloncourt.net

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION SELONCOURT ÉNERGIE NOUVELLE

Quinze mois après les dernières élections municipales, un nouveau maire, de nouveaux adjoints et de nouveaux conseillers viennent d'être élus suite à la démission de Madame Irène Tharin pour raison de santé. Notre groupe, Seloncourt Energie Nouvelle, lui exprime tous nos vœux de rétablissement.
Félicitations à Monsieur Daniel Buchwalder pour son élection. Seloncourt Energie Nouvelle gardera comme promis sa ligne de conduite, à savoir : rester une opposition constructive, en reconnaissant les réalisations de qualité mais aussi en exprimant son désaccord quand cela se justifie dans l'intérêt de notre commune et des Seloncourtois.
Notre équipe vous souhaite de bons congés d'été et vous invite à suivre nos informations et vous exprimer sur notre blog «sen25.canalblog.com», notre page facebook «Seloncourt Energie Nouvelle» ou notre adresse courriel : **«sen25230@laposte.net»**.

Jean-Pierre Tremblin
et le groupe Seloncourt Energie Nouvelle

Les infos du CCAS

Deux nouvelles nonagénaires

En mai et en juin, Françoise Paicheur, Adjointe chargée des Affaires sociales, et les membres du CCAS ont rendu visite à deux Seloncourtoises fêtant leurs 90 ans : **Mme Denise Bobillier**, domiciliée rue Viette (photo de gauche), et **Mme Suzanne Frossard** qui réside rue des Prés. Toutes nos félicitations.

Allocation scolaire 2015

Attribuée aux familles de Seloncourt dont l'impôt sur le revenu, avant réduction d'impôt, n'excède pas **70** €, cette aide concerne les jeunes de 15 à 20 ans scolarisés ou titulaires d'un contrat d'apprentissage. **Le montant de l'allocation est de 50** €.
Justificatifs à fournir : avis de l'Administration fiscale 2015 sur les revenus 2014, original du certificat de scolarité ou carte d'étudiant pour la rentrée 2015/2016, contrat d'apprentissage, relevé d'identité bancaire ou postal des parents ou du jeune majeur, livret de famille.

Renseignements et inscriptions au CCAS (03.81.34.11.31) jusqu'au 31 octobre 2015.

Aide chauffage

Une aide pour le chauffage est attribuée aux personnes **de 65 ans et plus** dont les ressources ne dépassent pas les plafonds suivants : **1.300** €/mois pour une personne seule, **1.700** €/mois pour un couple.
Justificatifs à fournir : avis de l'Administration fiscale 2015 sur les revenus 2014, pièce d'identité, relevé d'identité bancaire.

Renseignements et inscriptions au CCAS (03.81.34.11.31) jusqu'au 31 octobre 2015.

Chéquiers coupons-sports

Le dispositif «Tickets Loisirs» qui avait été initié par la CAF en 1997 n'a pas été reconduit en 2014. Ce dispositif a été supprimé pour des raisons d'ordre budgétaire et d'équité sur tout le territoire. Le CCAS souhaite continuer à favoriser la pratique d'activités de loisirs et de sports pour les familles seloncourtoises et propose de mettre en œuvre un dispositif similaire. Toutefois, la condition d'âge sera différente car il existe déjà des formules pour certaines tranches d'âges. Le CCAS délivrera un chéquier coupons sports d'une valeur de **45** € (soit 5 coupons de 9 €) aux enfants seloncourtois de 5 à 11 ans pour l'année 2015-2016. Le quotient familial du foyer doit être inférieur à 675 €. Les coupons seront émis et délivrés par le CCAS et à utiliser dans les associations et clubs seloncourtois.
Justificatifs à fournir : attestation de la CAF pour le quotient familial (mois en cours), livret de famille.

Renseignements au CCAS (03.81.34.11.31).

ATTENTION : épisode caniculaire

Que risque-t-on quand il fait très chaud ? L'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme. On risque une déshydratation, l'aggravation d'une maladie chronique ou un coup de chaleur. Certains symptômes doivent vous alerter : des crampes musculaires au niveau des bras, des jambes, du ventre,... plus grave, un épuisement peut se traduire par des étourdissements, une faiblesse, une insomnie inhabituelle. Il faut cesser toute activité pendant plusieurs heures, se rafraîchir et se reposer dans un endroit frais, boire de l'eau, des jus de fruits... Consulter un médecin si ces symptômes s'aggravent ou durent.
Un risque grave, le coup de chaleur : il peut survenir lorsque le corps n'arrive plus à contrôler sa température qui augmente alors rapidement. Il se repère facilement par : une agressivité inhabituelle, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, des somnolences et une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.
Comment affronter la canicule ? Protégez-vous de la chaleur : éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée, rafraîchissez-vous, buvez et continuez à manger, demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien, n'hésitez pas à aider et à vous faire aider
En cas de besoin, les numéros d'urgence à connaitre sont les suivants : le 15 (SAMU), le 18 (POMPIERS), le 112 (numéro d'urgence unique européen).

ETABLISSEMENT DU REGISTRE NOMINATIF
Au terme de la loi du 30 juin 2004 et du décret du 1er septembre 2004, le Maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes vulnérables vivant à domicile qui en font la demande dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte d'urgence. A cette fin, le Maire recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées.
Pour tout renseignements ou inscriptions, contacter le CCAS au 03.81.34.11.31. N° téléphone national : 0.800.06.66.66 (gratuit depuis 1 poste fixe) : ce numéro a pour mission soit de diffuser des messages pré-enregistrés, soit de répondre aux questions des appelants et de faire connaître les recommandations et la conduite à tenir en cas de forte chaleur.

Thé dansant le 20 octobre

Dans le cadre de la «Semaine Bleue», un thé dansant est organisé pour les Seniors **le 20 octobre 2015** à 14 h à la Salle polyvalente de Seloncourt. L'animation sera assurée par JM MUSIK. Le tarif a été fixé à 5 € par personne.
Renseignements et inscriptions au CCAS
à partir du 20 septembre jusqu'au 15 octobre 2015

Marché du soir le 31 juillet

La Ville de Seloncourt va accueillir pour la deuxième fois le Marché du soir initié par Pays de Montbéliard Agglomération. Cette manifestation, qui vise à valoriser les producteurs locaux, permet à ces derniers de faire découvrir leur savoir-faire, une charte de qualité régissant l'organisation de ces marchés. Cela fait maintenant quatre ans que PMA a lancé cette opération dont le succès est allé crescendo puisque si huit marchés avaient été organisés en 2012, vingt sont prévus cette année.
Moments festifs et conviviaux réunissant producteurs locaux et consommateurs, les Marchés du soir ont repris leur cours depuis le mois de mai dernier, toujours dans l'objectif de favoriser les filières et circuits de proximité.
Fruits d'une collaboration entre PMA, les communes et la Chambre interdépartementale d'Agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort, ces Marchés du soir proposent des produits frais, locaux et de saison, maintenant de ce fait une agriculture viable économiquement. Miel, confitures, œufs, escargots, jus de pomme, yaourts, beurre, crème, lait pasteurisé, bière, vins, fromages, volailles, bœuf, porc, légumes, il y a en aura pour tous et pour tous les goûts !
A Seloncourt, le Marché du soir dédié exclusivement au «bien manger» aura lieu le vendredi 31 juillet de 17h à 22h sur la Place Ambroise Croizat.

Horaires des déchetteries

Depuis le 6 juillet 2015, les horaires d'ouverture des quatre déchetteries de Pays de Montbéliard Agglomération (Montbéliard, Seloncourt, Vieux-Charmont et Voujeaucourt) ont été modifiés ainsi :

Période été (d'avril à octobre) :

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h / 14h à **17h45**
- mardi : 14h à **17h45**
- samedi : 9h à 12h / 13h30 à **18h15**

Période hiver (de janvier à mars et de novembre à décembre) :

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h / 13h30 à **17h15**
- mardi : 13h30 à **17h15**
- samedi : 9h à 12h / 13h à **17h15**

Plus d'info sur agglo-montbeliard.fr rubrique DECHETS

Collecte des encombrants

Les déchets encombrants, cela pose souvent problème ! Désormais, on programme la collecte par Internet.
Ce service, simple et rapide, vous est proposé par PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION sur **agglo-montbeliard.fr rubrique DECHETS** (*ou lien direct* http://www.agglo-montbeliard.fr/index.php?id=1011)

Réservez au moins 48 heures avant la date indiquée dans le calendrier de collectes de votre commune.

La réservation reste toujours possible par téléphone au numéro gratuit 0 800 10 05 10.

Rappel de quelques règles et arrêtés...

Arrêté anti-bruit

L'utilisation de tout engin ou matériel bruyant (tondeuses, tronçonneuses,...) est autorisé exclusivement :
- **les jours ouvrables** de 9h à 12h et de 14h à 19h30,
- **les samedis** de 10h à 12h et de 15h à 19h30,
- **les dimanches et jours fériés** seulement de 10h à 12h.

Activités professionnelles :
- **les jours ouvrables** uniquement de 8h à 20h, interdites dimanches et jours fériés.

Par ailleurs, les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants, de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à l'animal.

(Arrêté municipal du 28 juin 2005)

Divagation des chiens

La divagation des chiens est formellement interdite sur le territoire de la commune sous peine de mise en fourrière et poursuites.
Dans toutes les rues, voies et espaces publics, les chiens devront être tenus en laisse courte.

(Arrêté municipal n° 2006/03 du 18 janvier 2006)

Ivresse publique

Il est interdit de consommer des boissons alcoolisées sur les espaces publics, les espaces verts et à proximité immédiate des lieux cités dans ledit arrêté.

(Arrêté municipal du 24 octobre 2005)

Elagage des plantations

➤ Aux embranchements des voies ouvertes à la circulation publique, la hauteur des haies ne pourra excéder 1,40 m à compter du niveau de la chaussée (1,20 m à compter du trottoir) sur une longueur de 40 m de part et d'autre du centre de ces embranchements, carrefours ou bifurcations.
➤ Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le domaine des voies ouvertes à la circulation publique doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou locataires.
➤ A défaut de l'exécution des prescriptions citées ci-dessus, les opérations d'élagage seront effectuées d'office par la commune après mise en demeure et ce, aux frais des propriétaires (somme majorée de 10%).

(Arrêté municipal du 25 septembre 1984)

Brûlage des déchets

Le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers comprenant **les déchets verts** (issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillement et autres pratiques similaires,...) est interdit par le règlement sanitaire départemental, pour les particuliers et les professionnels.
Ces derniers sont tenus d'assurer ou de faire assurer la gestion des déchets :
- sans mettre en danger la santé humaine,
- sans créer de nuisance pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore et en respectant la hiérarchie des modes de traitement :

➤ 1. Réutilisation,
➤ 2. Recyclage,
➤ 3. Toute autre valorisation, notamment la valorisation énergétique,
➤ 4. Elimination.

Une dérogation, accordée par le Préfet, est toutefois possible uniquement pour raisons sanitaires (végétaux malades ou parasités).
Les feux festifs et les barbecues ne sont pas visés par cette mesure. Il est néanmoins recommandé d'utiliser du bois non traité et sec pour limiter les émissions polluantes.

(Règlement sanitaire départemental, article 23.3 - arrêté

Parcs de loisirs

La circulation et le stationnement sont interdits à tout véhicule à moteur à l'intérieur du Parc de la Panse, y compris à proximité de la ferme (sauf gardien et services). Néanmoins, le stationnement des cycles et cyclomoteurs est autorisé aux endroits prévus à cet effet situés à l'entrée du Parc côté rue du Général Leclerc et côté rue de l'Ecole de Berne.
Seuls les enfants de moins de 6 ans sont autorisés à circuler à bicyclette dans la totalité du Parc. Il est cependant toléré aux cyclistes de traverser le Parc le long du canal uniquement. L'aire de skate («Roller-Skate») est également praticable pour les vélos.
Il est interdit de promener son chien, même tenu en laisse courte, sur les aires de jeux pour enfants, les terrains voués à la pratique sportive ainsi que sur les pelouses situées : Parc de la Panse, Parc du Centre Culturel Cyprien Foresti, Promenade Charles de Gaulle. Les chiens doivent être impérativement tenus en laisse courte dans les allées uniquement. Des distributeurs de sacs sont à disposition pour ramasser les déjections canines.
Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de leur animal sur l'ensemble des espaces publics (voirie, espaces verts, jardins,...). Cette obligation ne s'applique pas aux personnes dont le handicap ne permet pas de l'assumer. Tout manquement à cette obligation est désormais punissable d'amendes majorées.

(Arrêté municipal n° 2011/151 du 14 octobre 2011)

AGENDA 2015

▷ *septembre/décembre*

septembre

samedi 19
LOTO DES SUPPORTERS DE FOOTBALL
Salle Polyvalente

vendredi 25
RÉCITAL D'ORGUE LAURENT AGAZZI
Temple

samedi 26
L'ATELIER D'ALICE : FABRIQUER DES BIJOUX CABOCHON
Médiathèque

samedi 26
COURSE DE VOITURES A PÉDALES
Quartier des Longeroies

samedi 26 et dimanche 27
EXPOSITION DE LA SHNPM
Salle Polyvalente

octobre

samedi 3 et dimanche 4
EXPOSITION DES AMIS DU VIEUX SELONCOURT
Salle Polyvalente

du dimanche 4 au dimanche 11
LE SALON COURTOIS
Vieille Eglise

vendredi 16 et samedi 17
BOURSE AUX JOUETS MPT
Salle Polyvalente

mardi 20
THÉ DANSANT DU CCAS
Salle Polyvalente

novembre

vendredi 6
ELECTION DU PRIX ALICE
Médiathèque

du samedi 7 au dimanche 24
35ÈME SALON D'ART
Salle Polyvalente

dimanche 29
FOIRE A TOUT MPT
Salle Polyvalente

décembre

vendredi 4 et samedi 5
ANIMATIONS TÉLÉTHON
Divers sites

dimanche 6
ÉLECTIONS RÉGIONALES
1er et 2ème tours

dimanche 13
MARCHÉ DE NOËL
Salle Polyvalente

samedi 19
REPAS DES SENIORS
Salle Polyvalente

samedi 19
CONTE D'HIVER
Médiathèque

jeudi 31
SOIRÉE DE LA SAINT-SYLVESTRE AVEC LE FOOTBALL-CLUB
Salle Polyvalente

Ce programme n'est pas exhaustif : il sera éventuellement complété par d'autres manifestations qui seront annoncées dans les prochaines publications municipales.